



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE (MAEP)



SOCIÉTÉ NATIONALE DE MÉCANISATION AGRICOLE S.A

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL POUR ACQUISITION D'EQUIPEMENTS D'IRRIGATION DESTINES A LA VENTE ET POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTEME D'IRRIGATION AU PROFIT DE L'INRAB (SITES DE BETECOUCOU, INA, NIAOULI, DE LA FACULTE D'AGRONOMIE DE PARAKOU ET DE L'EGR/UNA (ACCORD CADRE A BON DE COMMANDE SUR DEUX (02) ANS).

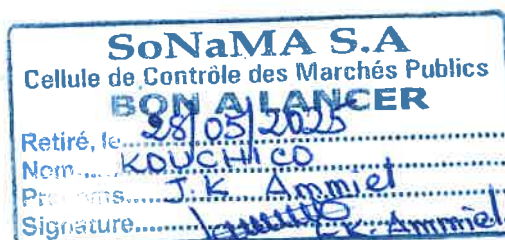
Référence SIGMAP : F_SoNaMA_105332 (Plan de Passation des Marchés de la SoNaMA S.A version n°01 du 1^{er} mars 2025)

Autorité Contractante : Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A)

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : -



MAI 2025

SOCIETE NATIONALE DE MECANISATION AGRICOLE (SoNaMA S.A)

MARCHE DE FOURNITURES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

ÉMIS LE : 13/06/2025



POUR LA FOURNITURE DE : ACQUISITION D'EQUIPEMENTS D'IRRIGATION DESTINES A LA VENTE ET POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTEME D'IRRIGATION AU PROFIT DE L'INRAB (SITES DE BETECOUCOU, INA, NIAOULI, DE LA FACULTE D'AGRONOMIE DE PARAKOU ET DE L'EGR/UNA (ACCORD CADRE A BON DE COMMANDE SUR DEUX (02) ANS).

Appel d'offres N° F_SoNaMA_105332 (Plan de Passation des Marchés de la SoNaMA S.A version n°01 du 1^{er} mars 2025)

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : -

Accord de prêt : -

MAI 2025

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE - Procédures d'appel d'offres.....	5
SECTION 0. Avis d'appel d'offres (AAO).....	7
SECTION I. Instructions aux candidats (IC).....	19
SECTION II. Règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).....	67
Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)	
Sous-section B. Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)	
Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification	
Section III. Formulaires de soumission.....	105
DEUXIEME PARTIE - Conditions d'approvisionnement des fournitures.....	157
Section IV. Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, Cahier des Clauses techniques, Plans, Inspections et Essais.....	124
TROISIEME PARTIE : Marché.....	265
Section V. Cahier des clauses administratives générales (CCAG).....	268
Section VI. Cahier des clauses administratives particulières (CCAP).....	295
Section VII. Cahier des clauses environnementales et sociales (CCES).....	303
Section VII. Formulaires du Marché.....	331





PREMIÈRE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES



SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

NOM DE L'AUTORITE CONTRACTANTE : Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A)

OBJET : Acquisition d'équipements d'irrigation destinés à la vente et pour l'installation d'un système d'irrigation au profit de l'INRAB (Sites de Bètécoucou, Ina, Niaouli, de la Faculté d'Agronomie de Parakou et de l'EGR/UNA (Accord cadre à bon de commande sur deux (02) ans).

REFERENCE SIGMAP : F_SoNaMA_105332 (Plan de Passation des Marchés de la SoNaMA S.A version n° 01 du 1^{er} mars 2025)

AVIS N° 17 /MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 13/06 2025

IDENTIFICATION DE LA PROCEDURE : N° 17 /MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 13/06 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 1^{er} mars 2025.
2. La Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer le Programme National de Développement de l'Irrigation (PNDIrr) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition d'équipements d'irrigation destinés à la vente et pour l'installation d'un système d'irrigation au profit de l'INRAB (Sites de Bètécoucou, Ina, Niaouli, de la Faculté d'Agronomie de Parakou et de l'EGR/UNA (Accord cadre à bon de commande sur deux (02) ans).
3. La Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des équipements d'irrigation goutte à goutte (équipements d'irrigation, équipements pour l'arboriculture, équipements de commande de tête), des équipements d'irrigation par aspersion (bandes perforées d'aspersion, asperseurs, canons d'irrigation), des kits de serres de 300 m² et de 700 m², des filets anti-insectes de 200 m² et de 500 m², des supports pour filets anti-insectes, des enrouleurs métalliques pour les rampes d'irrigation, des caisses en

bois pour l'emballage des pompes et enfin des kits de pompes de surfaces thermiques , de pompes solaires (pompe de surface et pompe submersible) par la technique d'accord-cadre à bons de commande repartit en six (06) lots à savoir :

- ❖ Lot 1 : Acquisition des équipements d'irrigation goutte à goutte.
- ❖ Lot 2 : Acquisition des équipements d'irrigation par aspersion.
- ❖ Lot 3 : Acquisition de kits de serres et de filets anti-insectes.
- ❖ Lot 4 : Fabrication de supports pour filets anti-insectes et d'enrouleur métallique pour les rampes d'irrigation.
- ❖ Lot 5 : Fabrication de caisses en bois pour protection des pompes.
- ❖ Lot 6 : Acquisition de kits de pompes de surfaces thermiques, de pompes solaires.

NB : Les fournitures relatives aux lots 4 et 5 sont à fabriquer au Bénin.

Un soumissionnaire peut soumissionner pour les six (06) lots mais ne peut être attributaire que d'un seul lot. Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé.

Les variantes ne sont pas admises.



4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) ; Email : henri.goudjinou@sonama.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics de la SoNaMA S.A, au 1^{er} étage du bâtiment administratif , 3^{ème} bureau à droite, sis à Ouidah à 1,500 km du poste de péage en venant de Cotonou, Tél : 01 56 98 24 60, les jours ouvrables de 08 heures 00 minutes à 12 heures 30 minutes dans la matinée et de 14 heures 00 minutes à 17 heures 30 minutes dans l'après-midi.
6. Le délai de livraison du présent accord-cadre à bon de commande est de vingt-quatre (24) mois, soit deux (02) ans pour chacun des six (06) lots. Les fournitures de chaque lot devront

être livrées dans un délai maximum de trente (30) jours calendaires après l'obtention du bon de commande.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :



- Capacité technique et expériences :

- Être une société ou des personnes physiques, des personnes morales ou toute combinaison entre elles avec une volonté formelle de conclure un accord de groupement spécialisé dans la fourniture de matériels ou équipements d'irrigation justifié par le registre du commerce et du crédit mobilier ou les statuts (**applicable uniquement pour les lots 1,2,3 et 6**) ;
- Être une société ou des personnes physiques, des personnes morales ou toute combinaison entre elles avec une volonté formelle de conclure un accord de groupement spécialisé dans la soudure des métaux justifié par le registre du commerce et du crédit mobilier ou les statuts (**applicable uniquement pour le lot 4**) ;
- Être une société ou des personnes physiques, des personnes morales ou toute combinaison entre elles avec une volonté formelle de conclure un accord de groupement spécialisé dans la fabrication des caisses en bois justifié par le registre du commerce et du crédit mobilier ou les statuts (**applicable uniquement pour le lot 5**) ;
- Disposer d'un personnel d'exécution pouvant assurer la formation de l'équipe d'irrigation de la SoNaMA S.A dont les qualifications et expériences sont indiquées à la Sous-section C « critère d'évaluation et de qualification » (**applicable uniquement pour les lots 1,2,3 et 6**).
- Disposer d'un atelier de soudure et en fournir la preuve : photo claire de l'atelier plus situation géographique (**valable uniquement pour le lot 4**) ;
- Disposer d'un atelier de menuiserie et en fournir la preuve : photo claire de l'atelier plus situation géographique (**valable uniquement pour le lot 5**) ;
- Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et l'année en cours, au moins trois (03) marchés de fournitures de matériels ou d'équipements d'irrigation (pour les lots 1, 2, 3 et 6) dont le montant cumulé est égal à au moins :

- ❖ Pour le lot 1 : un milliard (1.000.000.000) francs CFA Hors Taxes.
 - ❖ Pour le lot 2 : cent cinquante millions (150.000.000) francs CFA Hors Taxes.
 - ❖ Pour le lot 3 : cent cinquante-six millions (156.000.000) francs CFA Hors Taxes ;
 - ❖ Pour le lot 6 : trois cent soixante-sept millions trois cent cinquante mille (367.350.000) francs CFA Hors Taxes.
- Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et l'année en cours, au moins trois (03) marchés de fabrication de structures métalliques (pour le lot 4) dont le montant cumulé est égal à au moins dix millions cinq cent mille (10.500.000) francs CFA Hors Taxes ;
 - Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et l'année en cours, au moins trois (03) marchés de fabrication d'équipements en bois (pour le lot 5) dont le montant cumulé est égal à au moins dix-huit millions huit cent trente mille (18.830.000) francs CFA Hors Taxes ;

IMPORTANT : Les soumissionnaires devront joindre à leurs offres les attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

- Fournir le formulaire de renseignements sur le candidat.

- **Capacité financière :**



- ❖ Pour le lot 1:

- La présentation des états financiers certifiés des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI) et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agréés (OECCA) du Bénin. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine et ;

- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **quatre cent quatre-vingt-neuf millions sept cent soixante-huit mille huit cent quatre-vingt-deux (489.768.882) francs CFA** prouvé par une attestation de banque, un organisme financier habilité agréé en République du Bénin. **Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel d'offres et ;**
- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) un chiffre d'affaires moyen au moins à **un milliard cinq cent millions (1.500.000.000) francs CFA.**

❖ Pour le lot 2:

- La présentation des états financiers certifiés des trois dernières années (**2022, 2023 et 2024**) portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI) et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agréés (OECCA) du Bénin. **Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine et ;**
- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **soixante millions (60.000.000) francs CFA** prouvé par une attestation de banque, un organisme financier habilité agréé en République du Bénin. **Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel d'offres et ;**
- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) un chiffre d'affaires moyen au moins à **cent quatre-vingt millions (180.000.000) francs CFA.**

❖ Pour le lot 3:



- La présentation des états financiers certifiés des trois dernières années (**2022, 2023 et 2024**) portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI) et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agréés (OECCA) du Bénin. **Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine et ;**

- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **soixante-deux millions quatre cent mille (62.400.000) francs CFA** prouvé par une attestation de banque, un organisme financier habilité agréé en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel d'offres et ;
- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) un chiffre d'affaires moyen au moins à **deux cent millions (200.000.000) francs CFA**.

❖ Pour le lot 4:

- La présentation des états financiers certifiés des trois dernières années (**2022, 2023 et 2024**) portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI) et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agréés (OECCA) du Bénin. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine et ;
- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **quatre millions deux cent mille (4.200.000) francs CFA** prouvé par une attestation de banque, un organisme financier habilité agréé en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel d'offres ;
- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) un chiffre d'affaires moyen au moins à **quatorze millions (14.000.000) francs CFA**.

❖ Pour le lot 5:



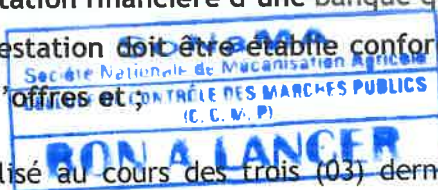
- La présentation des états financiers certifiés des trois dernières années (**2022, 2023 et 2024**) portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI) et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agréés (OECCA) du Bénin. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine et ;
- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **sept millions cinq cent trente-cinq mille sept cent cinquante-deux (7.535.752) francs CFA**

prouvé par une attestation de banque, un organisme financier habilité agréé en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin. **Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel d'offres et ;**

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) un chiffre d'affaires moyen au moins à **vingt-cinq millions (25.000.000) francs CFA.**

❖ Pour le lot 6:

- La présentation des états financiers certifiés des trois dernières années (**2022, 2023 et 2024**) portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI) et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agréés (OECCA) du Bénin. **Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine et ;**
- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **cent quarante-six millions neuf cent quarante-deux mille huit cent vingt-trois (146.942.823) francs CFA** prouvé par une attestation de banque, un organisme financier habilité agréé en République du Bénin. **Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel d'offres et ;**
- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) un chiffre d'affaires moyen au moins à **quatre cent quatre-vingt millions (480.000.000) francs CFA.**



NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de tous les documents produits par le soumissionnaire dans son offre. L'inexactitude des mentions relatives aux capacités techniques et financières ou aux pièces demandées ou leur fausseté est sanctionnée par le rejet de l'offre, sans préjudice des sanctions prévues par les dispositions de l'article 123 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin

b) Pour les entreprises naissantes :

- Capacité technique et expériences :

- Être une société ou des personnes physiques, des personnes morales ou toute combinaison entre elles avec une volonté formelle de conclure un accord de groupement spécialisé dans la fourniture de matériels ou équipements d'irrigation justifié par le registre du commerce et du crédit mobilier ou les statuts (**applicable uniquement pour les lots 1,2,3 et 6**) ;
- Être une société ou des personnes physiques, des personnes morales ou toute combinaison entre elles avec une volonté formelle de conclure un accord de groupement spécialisé dans la soudure des métaux justifié par le registre du commerce et du crédit mobilier ou les statuts (**applicable uniquement pour le lot 4**) ;
- Être une société ou des personnes physiques, des personnes morales ou toute combinaison entre elles avec une volonté formelle de conclure un accord de groupement spécialisé dans la fabrication des caisses en bois justifié par le registre du commerce et du crédit mobilier ou les statuts (**applicable uniquement pour le lot 5**) ;
- Disposer d'un personnel d'exécution pouvant assurer la formation de l'équipe d'irrigation de la SoNaMA S.A dont les qualifications et expériences sont indiquées à la Sous-section C « critère d'évaluation et de qualification » (**applicable uniquement pour les lots 1,2,3 et 6**).
- Disposer d'un personnel d'encadrement dont les qualifications et expériences sont indiquées à la Sous-section C « critère d'évaluation et de qualification » (**applicable uniquement pour les lots 4 et 5**).
- Disposer d'un atelier de soudure et en fournir la preuve : photo claire de l'atelier plus situation géographique (**valable uniquement pour le lot 4**) ;
- Disposer d'un atelier de menuiserie et en fournir la preuve : photo claire de l'atelier plus situation géographique (**valable uniquement pour le lot 5**) ;
- Fournir le formulaire de renseignements sur le candidat.

- **Capacité financière :**

- ❖ Pour le lot 1:

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes portant le cachet de l'entreprise et les états financiers de celles qui ont moins de trois (03) années d'existence ;



- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **quatre cent quatre-vingt-neuf millions sept cent soixante-huit mille huit cent quatre-vingt-deux (489.768.882) francs CFA** prouvé par une attestation de banque, un organisme financier habilité agréé en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel d'offres ;

- Fournir une assurance de risques professionnels d'une valeur en francs CFA équivalente au montant prévisionnel du marché.

❖ Pour le lot 2:



- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes portant le cachet de l'entreprise et les états financiers de celles qui ont moins de trois (03) années d'existence ;
- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **soixante millions (60.000.000) francs CFA** prouvé par une attestation de banque, un organisme financier habilité agréé en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel d'offres ;
- Fournir une assurance de risques professionnels d'une valeur en francs CFA équivalente au montant prévisionnel du marché.

❖ Pour le lot 3:

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes portant le cachet de l'entreprise et les états financiers de celles qui ont moins de trois (03) années d'existence ;
- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **soixante-deux millions quatre cent mille (62.400.000) francs CFA** prouvé par une attestation de banque, un organisme financier habilité agréé en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel d'offres ;

- Fournir une assurance de risques professionnels d'une valeur en francs CFA équivalente au montant prévisionnel du marché.

❖ Pour le lot 4:

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes portant le cachet de l'entreprise et les états financiers de celles qui ont moins de trois (03) années d'existence ;
- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **quatre millions deux cent mille (4.200.000) francs CFA** prouvé par une attestation de banque, un organisme financier habilité agréé en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel d'offres ;
- Fournir une assurance de risques professionnels d'une valeur en francs CFA équivalente au montant prévisionnel du marché.



❖ Pour le lot 5:

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes portant le cachet de l'entreprise et les états financiers de celles qui ont moins de trois (03) années d'existence ;
- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **sept millions cinq cent trente-cinq mille sept cent cinquante-deux (7.535.752) francs CFA** prouvé par une attestation de banque, un organisme financier habilité agréé en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel d'offres ;
- Fournir une assurance de risques professionnels d'une valeur en francs CFA équivalente au montant prévisionnel du marché ;

❖ Pour le lot 6:

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes portant le cachet de l'entreprise et les états financiers de celles qui ont moins de trois (03) années d'existence ;

- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **cent quarante-six millions neuf cent quarante-deux mille huit cent vingt-trois (146.942.823)** francs CFA prouvé par une attestation de banque, un organisme financier habilité agréé en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel d'offres ;
- Fournir une assurance de risques professionnels d'une valeur en francs CFA équivalente au montant prévisionnel du marché.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de tous les documents produits par le soumissionnaire dans son offre. L'inexactitude des mentions relatives aux capacités techniques et financières ou aux pièces demandées ou leur fausseté est sanctionnée par le rejet de l'offre, sans préjudice des sanctions prévues par les dispositions de l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.



8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 13/06 2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **secrétariat permanent des marchés publics de la SoNaMA S.A à Ouidah, au 1^{er} étage du bâtiment administratif, 3^{ème} bureau à droite à 1,500 kilomètres du poste de péage de Ahozon en venant de Cotonou, les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, Tél : 01 56 98 24 60.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par poste normale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. **Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.**

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **secrétariat permanent des marchés publics de la SoNaMA S.A à**

Ouidah, au 1^{er} étage du bâtiment administratif, 3^{ème} bureau à droite à 1,500 kilomètres du poste de péage de Ahozon en venant de Cotonou au plus tard le 14/07 2025 à 10 heures précises. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de réunion de la SoNaMA S.A à Ouidah à 1,500 kilomètres du poste de péage de Ahozon en venant de Cotonou le 14/07 2025 à 10 heures 30 minutes.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- ❖ Pour le lot 1 : seize millions trois cent vingt-cinq mille six cent vingt-neuf (16.325.629) francs CFA ;
- ❖ Pour le lot 2 : deux millions (2.000.000) francs CFA ;
- ❖ Pour le lot 3 : deux millions quatre-vingt mille (2.080.000) francs CFA ;
- ❖ Pour le lot 4 : cent quarante mille (140.000) francs CFA ;
- ❖ Pour le lot 5 : deux cent cinquante un mille cent quatre-vingt-douze (251.192) francs CFA ;
- ❖ Pour le lot 6 : quatre millions huit cent quatre -vingt-dix-huit mille quatre-vingts quatorze (4.898.094) francs CFA.



En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Fait à Ouidah, le 13/06 2025

Personne Responsable des Marchés
Publics de la SoNaMA S.A.



GOUDJINOU Kouessi Henri